

## RAPPELS / RECOMMANDATIONS POUR LE TRAVAIL DE DIPLÔME

L'élaboration du travail de diplôme se base sur les « Directives du travail de diplôme » édictées en juin 2012 par la Commission d'assurance qualité de l'examen professionnel supérieur d'experte / expert en prévention des infections associées aux soins.

En complément à ce document, la commission qualité rappelle ces quelques éléments :

### 1. Structure générale du travail :

Le travail de diplôme doit être constitué de :

- Page de titre
- Synthèse du travail (1 page max.)
- Corps du travail comprenant:
  - Introduction /motivation
  - Problématisation, méthode, analyse
  - Stratégie d'intervention
  - Analyse critique des résultats
- Conclusion
- Bibliographie (la littérature utilisée doit être la plus récente possible)
- Annexes si existantes

### 2. Titre

- La formulation du titre doit refléter le mieux possible le contenu du travail, objectif, secteur, ampleur, etc.
- Le titre doit être le plus court possible

### 3. Corps du travail

- Veillez à délimiter clairement votre travail et à utiliser des concepts définis précisément.
- Votre analyse doit être « Evidence based ».
- Si vous envisagez de développer une documentation/ un guideline/ une formation, ces seuls résultats ne suffisent pas comme travail de diplôme, il est nécessaire de rédiger un travail complet, qui explicite toute la réflexion qui a été menée, (selon la structure ci-dessus), ainsi qu'une évaluation / critique.

### 4. Expert-conseil

- Vérifier rapidement la disponibilité de votre expert-conseil, certains sont très demandés
- Choisissez avant tout un expert-conseil qui travaille dans le même secteur que vous.

Berne, le 18 mars 2014